

Territoires unis: la démarche

À la suite de l'appel de Marseille proclamé le 26 septembre 2018, Régions de France, l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Maires de France souhaitent construire en commun le socle d'une gouvernance publique efficace entre l'État et les collectivités territoriales. C'est dans ce cadre qu'elles lancent une grande concertation nationale.

Les « Assises des libertés locales », assises transpartisanes, ont pour vocation de faire entendre la voix des collectivités territoriales qui, au quotidien, assurent la gestion et le développement de nos territoires.

L'objectif est d'amener les parties prenantes sur les territoires à réfléchir et proposer des solutions sur leurs rapports avec l'État, sur leur capacité d'autonomie et sur les ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Afin d'affirmer avec force l'expression des libertés locales, le mouvement Territoires Unis, qui rassemble l'ensemble des collectivités territoriales, organise des rencontres participatives dans chacune des régions françaises pour travailler ensemble sur les pistes d'évolution attendues et souhaitées par chacun.

◆ LES ASSISES DES LIBERTÉS LOCALES: LA VOLONTÉ DE CONCERTER

L'objectif de cette démarche est de contribuer à la rédaction d'un manifeste valorisant la diversité des opinions des élus et des territoires, et constituant au travers d'un ensemble de propositions concrètes une nouvelle étape de la décentralisation.

Visant à l'expression de la diversité de nos territoires, une rencontre est prévue dans chaque région métropolitaine et d'outre-mer. Dans chacun de ces territoires, la rencontre sera organisée par une collectivité hôte en lien avec les deux autres niveaux de collectivités.

◆ UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les Assises reposent sur un format participatif de 2 h 30 intégrant :

- Une introduction présentant les enjeux de la réforme constitutionnelle pour les collectivités,
- Un travail en atelier permettant autour de tables de travailler avec des supports participatifs sur :
 - Quelles relations demain entre l'État et les collectivités territoriales ?
 - Quelle autonomie pour les collectivités territoriales ?
 - Quelles compétences et quels moyens pour les collectivités territoriales ?
- Une synthèse de ce travail collaboratif.

◆ LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



◆ QUI FAIT QUOI?

Territoires Unis est porté en commun par Régions de France, l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Maires de France.

À leurs côtés, l'agence de communication et de concertation État d'Esprit Stratis les accompagne dans l'organisation et la mise en œuvre des rencontres.

Être collectivité hôte: mode d'emploi

En accueillant une rencontre, la collectivité hôte joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de la concertation.

◆ UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Nous accompagnons les collectivités hôtes tout au long de l'organisation de la démarche: en amont de la rencontre, pendant la rencontre et après la rencontre. À ce titre, nous fournissons:

- Une fiche technique de la rencontre (le matériel, les capacités de salle, etc.);
- Un carton d'invitation à transmettre par mail;
- Une plateforme de participation en ligne;
- Un jingle de présentation à diffuser lors de la rencontre;
- Un déroulé d'animation ainsi que les supports nécessaires à l'expression des participants;
- Une synthèse des échanges.

◆ LES QUESTIONS À TRAITER

Un contact téléphonique nous permettra de définir ensemble le cadre de la rencontre:

- La date, l'heure, le lieu et le public de la rencontre (avec validation de Territoires Unis);
- Les modes d'invitation;
- Les supports dont vous avez besoin: affiches, cartons, liens internet;
- Un accompagnement sur l'organisation matérielle;
- Un accompagnement possible sur l'animation de la rencontre;
- Un accompagnement possible sur la synthèse du travail collectif;
- L'établissement d'un calendrier sur l'organisation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Elea Hamdoud-Meunier
Email: elea.hamdoud-meunier@etat-desprit.fr
Téléphone: 01 45 260 260